

Implication dans les métiers du spectacle 2

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 5L8TS10P

Évaluation

M3C en session unique

- RÉGIME STANDARD session 1: CCI 100% Contrôle Continu Intégral: minimum 2 notes, répartition équilibrée, seconde chance intégrée.
- RÉGIME DÉROGATOIRE session 1: Non pas de dérogatoire possible pour cet enseignement.
- RÉGIME STANDARD Session 2 (dite de 2nd chance): CCI Contrôle Continu Intégral, Rattrapage inclus dans le semestre.

Dans le cadre de cet EC, sauf autorisation expressément formulée par l'enseignant.e, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Les étudiant.e.s n'ont pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition.